ELECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

Département de Seine-et-Oise - 5e Circonscription



Jean CUGUEN

Jean CUGUEN

D'origine bretonne, né en 1922 à St-Cyr-l'Ecole, **Jean CUGUEN**, malgré son jeune âge, est une des personnalités bien connues de la Résistance.

Dès les premiers jours de l'occupation, à l'âge de 18 ans, il participe activement à la formation clandestine des premiers groupes T.P. (troupes populaires) qui devaient ensuite devenir la puissante organisation des F.T.P.F. (Francs-Tireurs et Partisans Français). Pendant deux ans, de jour et de nuit, son inlassable activité devait s'étendre sur toute la région Ouest et porter de rudes coups aux forces nazies.

Le 30 novembre 1942, il est arrêté et transféré par la Gestapo à la prison de Fresnes. Condamné à mort et mis au secret, il passe un terrible hiver, dans une étroite cellule, privé de nourriture et de toutes communications avec les siens.

En janvier 1943, sur décision de Himler, la prison de Fresnes est pratiquement vidée et Jean CUGUEN est déporté en Allemagne, ainsi que de nombreux patriotes, au camp de concentration d'Oranienburg.

Dès son arrivée, il entre et milite à l'organisation clandestine du camp. A ses côtés, son camarade BREAN, cheminot, résistant bien connu, est dénoncé et pendu.

Libéré en mai 1945 par les armées soviétiques, il rejoint la France et reprend aussitôt son activite de militant.

Mais la prison, les privations, les tortures ont altéré sa santé, et il doit partir en Suisse pour se soigner.

De retour en France, il reprend ses activités et est élu conseiller municipal de Saint-Cyr en 1947. Sa compétence, son dynamisme le conduisent en 1953 à la direction des affaires municipales; il est élu maire de sa ville natale à 31 ans. C'est le plus jeune maire de notre Département.

Tel est le candidat présenté par le Parti Communiste Français.

Remplaçante éventuelle :

Lucienne SAVEL

Lucienne SAVEL, née en 1914, conseiller municipal de Versailles, U.O.D., membre de la Commission Sociale Municipale, est une personnalité bien connue de la population versaillaise.

Ménagère, mère de 3 enfants, elle sera le 23 novembre la remplaçante éventuelle de notre camarade Jean CUGUEN.

Electrices, Electeurs,

Les dernières élections législatives du 2 janvier 1956 ont donné aux partis se réclamant de la gauche une majorité à l'Assemblée Nationale.

L'anticommunisme, notamment celui des dirigeants socialistes, a brisé cette majorité et avec elle la grande espérance populaire dans un gouvernement de gauche à l'image de 1936.

Le coup de force des ultras d'Alger, la révolte des généraux, la trahison de Guy Mollet ont profondément bouleversé la vie politique française.

La démocratie a été mise en péril.

Une Constitution autoritaire adoptée.

Mais les responsables des malheurs de la France sont toujours en place avec P. Reynaud, Guy Mollet, Soustelle, Pflimlin.

Une fois de plus, ILS S'APPRÊTENT A VOUS TROMPER et, dans notre 5e Circonscription, leurs amis politiques vont se livrer sans honte à la critique du passé, alors qu'ils en portent l'entière responsabilité.

LES PROBLEMES DEMEURENT POUR LES TRAVAILLEURS ET LES PETITES GENS.

La guerre d'Algérie continue.
Le coût de la vie augmente.
Les salaires sont insuffisants.
Le chômage partiel ou total menace.
La gêne s'installe au foyer.

Pour régler ces graves problèmes, les candidats du Parti Communiste Français n'ont pas à se présenter comme les « hommes du renouveau ».

Ils sont les hommes :

— **d'un passé dont ils sont fiers,**
— **d'un présent dont ils sont conscients,**
— **d'un avenir qui apportera le mieux-être** à tous ceux qui vivent du fruit de leur travail.

Electrices et Electeurs, RAPPELEZ-VOUS QUE toutes les grandes conquêtes sociales ont été obtenues grâce à l'action déterminante des communistes et au vote massif de leurs députés à l'Assemblée Nationale.

C'est en 1936, lorsque les Communistes passèrent de 10 à 72 députés et qu'ils faisaient partie de la majorité gouvernementale que furent obtenus :

— la semaine de 40 heures;
— les 15 jours de congés payés;
— les conventions collectives;
— l'Office du Blé pour les paysans.

C'est ensuite au lendemain de la Libération, de 1944 à 1947, lorsqu'il y avait au Gouvernement des ministres communistes, que furent obtenus :

— l'extension du régime de Sécurité sociale;
— les Comités d'entreprise;
— le statut de la Fonction Publique et ceux de l'E.D.F. et des mineurs;
— l'extension des retraites vieillesse;
— la nationalisation des Banques et des Mines;
— le statut du fermage et du métayage.

Et c'est encore grâce à l'appui déterminant des communistes qu'ont pu être obtenues au lendemain du 2 janvier 1956 :

— l'extension des congés payés à 3 semaines;
— l'institution du Fonds national de Solidarité qui apporte une allocation supplémentaire à environ 3 millions de vieux travailleurs.

Ces faits, ces actes, sont le passé des communistes. A vous de les juger, à vous de les comparer avec la politique pratiquée ces dernières années par tous ceux qui, aujourd'hui, ne se présentent comme des « hommes nouveaux » que pour continuer et aggraver la politique du passé.

En votant pour **Jean CUGUEN**, vous voterez utilement,

c'est-à-dire dans le sens de vos intérêts.

UN GROUPE COMMUNISTE NOMBREUX à l'Assemblée Nationale, c'est UNE GARANTIE pour les travailleurs et les petites gens.

En votant pour **Jean CUGUEN**, vous vous dresserez contre la réaction sociale et préparerez un avenir de paix et de progrès social.

Vu le Candidat : Jean CUGUEN

IMP. LA GUTENBERG — VERSAILLES